



Violences conjugales : un bouton connecté pour sauver des vies

L'Avema, association d'aide aux victimes, souhaite fournir aux femmes victimes un outil technologique pour les rassurer et alerter rapidement leur entourage.



01 / 04

Le bouton connecté au téléphone s'active d'une simple pression et permet d'envoyer des SMS d'alerte ou d'enregistrer. Photo Progrès /Frédéric BOUDOURESQUE

www.leprogres.fr

Pays : France

Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)



02 / 04

Photo Progrès/Frédéric BOUDOURESQUE



03 / 04

Photo Progrès /Frédéric BOUDOURESQUE



04 / 04

Photo Progrès /Frédéric BOUDOURESQUE

C'est une angoisse que connaissent des milliers de femmes victimes de violences conjugales. Celle de voir surgir dans la rue à tout moment leur bourreau quand elles en sont séparées. Celle de le voir passer à l'acte quand elles cohabitent encore avec lui.

Pour les cas les plus graves, quand la justice s'est déjà saisie des faits, des solutions ont fini par être mises en place. Le téléphone grave danger (TGD) par exemple. Treize sont en service dans l'Ain et dix sont actuellement attribués.

Le fameux bracelet anti-rapprochement, qui a fait ses preuves en Espagne, est déjà testé plusieurs départements, et il sera généralisé en janvier 2021.

La victime géolocalisée en temps réel

Mais pour la majeure partie des femmes concernées par les violences conjugales, il manquait un outil. « Il y a un problème de réassurance pour ces femmes » constate Jean-Pascal Thomasset, le directeur de l'Avema France Victimes. La solution trouvée par les associations de victimes s'appelle MonSherif, développée par une start-up de Montpellier. Un petit bouton qui peut se porter sur soi de façon invisible et qui est relié au smartphone par bluetooth.

Une application sur le smartphone permet de rentrer les coordonnées de cinq personnes de l'entourage. En cas de danger, par de simples pressions, un SOS est envoyé par SMS, e-mail et appel vocal. Le plus c'est la géolocalisation de la victime par les proches qui sont alertés. Une alarme sonore et un enregistrement audio pouvant servir de preuve peuvent aussi se déclencher.



L'Avema l'a déjà expérimenté et souhaite maintenant aller plus loin. Mais le hic c'est que l'association d'aide aux victimes n'aura pas les moyens de financer ces boutons connectés sur son budget. « Nous avons régulièrement des gens qui disent qu'ils veulent nous aider mais nous ne pouvons recevoir directement de subsides étant association d'intérêt général mais pas d'utilité publique » rappelle Jean-Pascal Thomasset.

L'Avema recherche des partenariats

Pourquoi alors ne pas imaginer des « dons en nature » ? « S'il y a des gens dans la société civile ou des entreprises qui veulent nous soutenir pour un projet précis comme celui-là, c'est possible. Ils peuvent acheter un ou plusieurs boutons connectés et l'Avema se chargera de l'accompagnement des victimes » propose son directeur.

Un beau geste pour contribuer à la lutte contre les violences faites aux femmes. « À l'Avema, nous voyons la terreur qui habite les femmes victimes. Dans la plupart des cas, les violences ont lieu à la maison, là où on est censé être le plus en sécurité. Ce bouton peut être un espoir, une porte de sortie » ajoute Jean-Pascal Thomasset.

L'Avema a acheté une dizaine de boutons connectés sur ses fonds propres et en a déjà distribué. Pour le reste, elle compte beaucoup sur les futurs dons et partenariats.

« Cet homme m'a détruite, je n'oublierai jamais »

Laura (prénom d'emprunt) est une rescapée. Rescapée d'un compagnon dont les violences psychologiques auraient pu la mener au suicide. Cette quinquagénaire a pu se sauver de leur domicile aindinois il y a bientôt deux ans. Et pourtant, aujourd'hui encore, raconter son calvaire quotidien est loin d'être simple.

Quand elle rencontre cet homme parfait en apparence, il y a à peine cinq ans, elle goûte sans réserve à ce bonheur. « J'ai fait connaissance avec lui sur un site de rencontres sérieux. Le courant est passé tout de suite. Il était gentil, tendre, droit. Avec lui, je n'avais pas peur d'être moi. »

Après un an d'une relation à distance, Laura quitte tout pour s'installer avec lui dans une commune de l'Ain. Les premiers temps, la vie est belle, facile. « Pour moi, c'était pour toujours. Les premiers temps, il était vraiment adorable. »

Esclave domestique et sexuelle

Et puis, rapidement, surviennent les premiers signes de soumission. Imperceptibles au départ, ils sont de plus en plus présents, visibles. « Nous ne travaillions pas et nous étions donc toujours ensemble à la maison. Je n'avais pas le droit de recevoir des gens ni de faire des sorties à l'extérieur sans lui. Je devais le traiter comme un petit roi. » Le compagnon de Laura fait d'elle son esclave domestique et sexuelle. Il la rabaisse et la menace, lui impose ses tenues vestimentaires. Isolée et comme assignée à résidence, elle n'a qu'un seul droit : servir cet homme et assouvir tous ses besoins. « Je ne lui disais jamais non. Il pratiquait le sexe comme une torture. Le mot "manipulation", je ne le connaissais pas. Les mots "pervers narcissique" non plus. Et pourtant, c'est ce qu'il était. »

Une enquête en cours

[Visualiser l'article](#)

L'enfer va durer près de deux ans, jusqu'à ce jour de crise où le compagnon de Laura lui fracture un doigt. Il sort alors de chez lui et lui donne ainsi l'unique occasion de fuir. « J'étais hystérique, je suis allée à la gendarmerie où je n'ai rien pu raconter. J'ai été hébergée dans un foyer pour une nuit. Le lendemain, à l'hôpital, un médecin du Samu a fait en sorte que je sois transférée au Centre psychothérapeutique de l'Ain, à Bourg, où je suis restée plusieurs jours pour être examinée et soignée. Je n'avais ni carte vitale ni argent. »

Là-bas, elle rencontre par hasard une personne qui va l'aider dans ses démarches. « J'ai pu quitter le foyer où j'étais. Elle m'a hébergée dans sa maison avec son mari et ses enfants. Elle a tout fait pour moi. » Le Centre d'information pour le droit des femmes et des familles a également apporté son aide à Laura qui a fini par déposer une plainte contre son ex-compagnon. L'enquête est toujours en cours.

Aujourd'hui, Laura travaille et vit dans son propre logement. Mais les séquelles sont lourdes. « Cet homme m'a détruite, je n'oublierai jamais. »

Mathilde VILLEMINOT

Le chiffre

833

Le nombre de femmes reçues directement par l'Avema (Aide aux victimes et médiation dans l'Ain) ou via ses intervenantes sociales en gendarmerie et commissariats, sur les onze premiers mois de l'année 2020.

En France, selon l'association France Victimes, 126 000 femmes ont été victimes de violences conjugales en 2019.